



Vendredi 21 novembre 2025, de 9h à 12h30, en visioconférence

# Nouvelle permanence juridique

L'Agence organise une nouvelle permanence juridique en droit d'auteur et droit de l'édition vendredi 21 novembre 2025. Assurée par un avocat, elle permet de répondre à une question juridique précise qui se pose dans votre activité. Inscrivez-vous pour réserver votre créneau !

**Une permanence juridique pour les maisons d'édition, auteurs et autrices de la région**

Cette permanence juridique permet de consulter gratuitement un avocat spécialisé pour répondre à une question en droit de l'édition, droit d'auteur et droit des contrats. Elle aura lieu **en visioconférence, le vendredi 21 novembre de 9h à 12h30**, avec maître Simon Rolin, avocat en droit de l'art et de l'édition, qui exerce au sein du [cabinet d'avocats Alexis Fournol \(nouvel onglet\)](#).

Elle s'adresse en particulier aux maisons d'édition, autrices et auteurs installés en région qui rencontrent une problématique juridique précise en droit de l'édition, droit d'auteur ou droit des contrats.

## Informations pratiques

- Consultation gratuite et inscription obligatoire (places limitées).
- Durée de la consultation : entre 20 et 30 minutes.
- Des documents ou pièces utiles pourront être transmis en amont du rendez-vous.
- Cette consultation juridique ne pourra donner lieu à la rédaction d'un acte ou d'un contrat.

## Inscription

Pour réserver votre créneau, merci de remplir le **formulaire suivant**

## Contact

Pour toute question, n'hésitez pas à prendre contact avec **Alice Cornu, chargée de mission pôle économie du livre** : [a.cornu@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org](mailto:a.cornu@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org)

